

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 20.07.2018

Version 17.4

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	108600
Nom du produit	Peroxyde d'hydrogène 35 %
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Production pharmaceutique, Matière première cosmétique Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.
--------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral(e), H302

Irritation cutanée, Catégorie 2, H315

Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire, H335

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 4, H413

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

Prévention

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter un équipement de protection des yeux.

Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

Étiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Danger

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P280 Porter un équipement de protection des yeux.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

Nature chimique Solution aqueuse

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
---------	----------------------------	----------------

Hydrogène Peroxyde ($\geq 35\%$ - $< 40\%$)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

7722-84-1	01-2119485845-22-XXXX	Liquide comburant, Catégorie 1, H271 Toxicité aiguë, Catégorie 4, H302 Toxicité aiguë, Catégorie 4, H332 Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, H335
-----------	-----------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	108600
Nom du produit	Peroxyde d'hydrogène 35 %

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3, H412

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vertiges, Perte de conscience, Diarrhée, Nausée, Vomissements, Migraine, Convulsions, Contraction musculaire, insomnie, choc, Irritation et corrosion, conjonctivite
Risque de lésions oculaires graves.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Effet comburant par libération d'oxygène.

5.3 Conseils aux pompiers

Les Fiches de Données de Sécurité pour les articles du catalogue sont également disponible sur www.merckgroup.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	108600
Nom du produit	Peroxyde d'hydrogène 35 %

Équipements de protection particuliers des pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Éviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Équipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Remplir les récipients de façon à permettre à la pression intérieure de s'échapper.

Pas de récipients en métal.

Conditions de stockage

Bien fermé. A l'abri de la lumière. Tenir à l'écart des matières combustibles et des sources de chaleur et d'ignition.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir scénario d'exposition dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
------	--------	--------------------------	-----------

Hydrogène Peroxyde (7722-84-1)

INRS (FR)	Valeur Limite de	1 ppm	Limite Indicative
	Moyenne d'Exposition	1,5 mg/m ³	

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Hydrogène Peroxyde (7722-84-1)

DNEL travailleurs, court terme	Effets locaux	par inhalation	3 mg/m ³
DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	1,4 mg/m ³
DNEL consommateur, court	Effets locaux	par inhalation	1,93 mg/m ³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

DNEL consommateur, Effets locaux par inhalation 0,21 mg/m³
long terme

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Hydrogène Peroxyde (7722-84-1)

PNEC Eau douce	0,0126 mg/l
PNEC Eau de mer	0,0126 mg/l
PNEC Dégagement intermittent d'eau	0,0138 mg/l
PNEC Station d'épuration des eaux usées	4,66 mg/l
PNEC Sédiment d'eau douce	0,47 mg/kg
PNEC Sédiment marin	0,47 mg/kg
PNEC Sol	0,0023 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Matière des gants: latex de caoutchouc
Épaisseur du gant: 0,6 mm
Délai de rupture: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant: 0,11 mm
Délai de rupture: > 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 706 Lapren® (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection

Vêtements de protection résistants aux acides

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre NO

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	légère
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	env. 2 - 4 à 20 °C
Point de fusion	env. -24 °C
Point/intervalle d'ébullition	env. 110 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	env.20 hPa à 20 °C
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	1,13 gcm ³ à 20 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	108600
Nom du produit	Peroxyde d'hydrogène 35 %

Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	> 100 °C
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	Pouvoir oxydant

9.2 Autres données

non

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

sensible à la chaleur

Sensibilité à la lumière

Stabilisant

Disodium pyrophosphate

Acide phosphorique

Ammonium nitrate

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion avec :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	108600
Nom du produit	Peroxyde d'hydrogène 35 %

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

hydrazine et dérivés, hydrures, substances combustibles, Éther, anhydrides, Oxydants, Substances organiques, peroxydes, permanganates, solvant organique, composés nitrés organiques, laiton, Métaux alcalins, sels alcalins, Métaux alcalino-terreux, Métaux, oxydes de métaux, sel de métaux, non-métaux, oxydes non métalliques, Aldéhydes, Alcools, Amines, Ammoniaque, acides, alcalis forts, Acétaldéhyde, Acétone, charbon actif, aniline, Plomb, Poudres métalliques, acide acétique, Anhydride acétique, Potassium, iodures, permanganate de potassium, Méthanol, sodium, huiles, phosphore, Oxydes de phosphore, acide sulfurique concentré, Métaux lourds

argent, en poudre

hydroxydes alcalins, avec, Métaux lourds

vinyle acétate, avec, Catalyseur

Réactions exothermiques avec :

hydroxydes alcalins, Métaux, Acide nitrique, zinc oxyde, sel de métaux

phénol, avec, catalyseurs métalliques

10.4 Conditions à éviter

Chauffage.

10.5 Matières incompatibles

Plomb, bronze, Fer, Cuivre, laiton, argent, Métaux, alliages de métaux

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Symptômes: Irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif.

résorption

DL50 Rat: 1.193 - 1.270 mg/kg

(IUCLID)

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles:, lésion des voies respiratoires

Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l; 4 h ; vapeur

Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 Lapin: > 2.000 mg/kg

US-EPA

Irritation de la peau

Après action prolongée du produit chimique: Provoque des brûlures de la peau.

Mélange provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux

conjonctivite

Mélange provoque des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Sensibilisation

Test de sensibilisation: Cochon d'Inde

Résultat: négatif

(Fiche de données de sécurité extér.)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vivo

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test micronucléus.

Souris

intrapéritonéal(e)

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 474

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Mélange peut irriter les voies respiratoires.

Organes cibles: Système respiratoire

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Effets systémiques:

Migraine, Vertiges, Nausée, Vomissements, Diarrhée, insomnie, Contraction musculaire,

Convulsions, Perte de conscience, choc

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

Hydrogène Peroxyde

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: 500,1 mg/kg

Avis d'expert

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 Lapin: > 2.000 mg/kg

US-EPA

Toxicité à dose répétée

Souris

mâle

Oral(e)

90 jr

quotidien

NOAEL: 26 mg/kg

LOAEL: 76 mg/kg

OCDE Ligne directrice 408

Toxicité subchronique

Rat

mâle et femelle

Inhalation (poussière/buée/fumée)

28 jr

quotidien

NOAEL: 0,0029 mg/l

LOAEL: 0,0146 mg/l

OCDE ligne directrice 412

Toxicité subaiguë

Mutagenicité sur les cellules germinales

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Génotoxicité in vivo

Test du micronucleus in vivo

Souris

mâle et femelle

Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 474

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Toxicité pour les algues

IC50 *Chlorella vulgaris* (algue d'eau douce): 2,5 mg/l; 72 h

OCDE Ligne directrice 201

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La/les substance(s) contenue(s) dans le mélange ne satisfont pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, anexe XIII, ou aucune évaluation PBT/vPvB n'a été effectuée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

En cas d'utilisation appropriée, aucune perturbation dans les stations d'épuration n'est à craindre.

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

Hydrogène Peroxyde

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Toxicité pour les poissons

Essai en semi-statique CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 16,4 mg/l; 96 h

Contrôle analytique: oui

US-EPA

Essai en semi-statique NOEC Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 5 mg/l; 96 h

Contrôle analytique: oui

US-EPA

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Essai en semi-statique CL50 Daphnia pulex (Daphnie): 2,4 mg/l; 48 h

Contrôle analytique: oui

US-EPA

Essai en semi-statique NOEC Daphnia pulex (Daphnie): 1 mg/l; 48 h

Contrôle analytique: oui

US-EPA

Toxicité pour les algues

IC50 Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes): 5,7 mg/l; 72 h

(ECOTOX Database)

Taux de croissance NOEC Skeletonema costatum (algue marine): 0,63 mg/l; 72 h

(Fiche de données de sécurité extér.)

Toxicité pour les bactéries

Essai en statique CE50 boue activée: 466 mg/l; 30 min

Contrôle analytique: oui

OCDE Ligne directrice 209

Essai en statique CE50 boue activée: > 1.000 mg/l; 3 h

Contrôle analytique: oui

OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Essai en dynamique NOEC Daphnia magna (Grande daphnie): 0,63 mg/l; 21 jr

(ECHA)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Biodégradabilité

> 99 %; 0,5 h; aérobique

(ECHA)

Facilement biodégradable.

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les contenants d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les contenants non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des contenants ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN 2014

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Peroxyde d'hydrogène en solution aqueuse

Nations unies

14.3 Classe 5.1 (8)

14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangereux pour l'environnement --

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui

Code de restriction en tunnels E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU UN 2014
14.2 Nom d'expédition des Nations unies HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION
14.3 Classe 5.1 (8)
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
N'est pas autorisé au transport

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU UN 2014
14.2 Nom d'expédition des Nations unies HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION
14.3 Classe 5.1 (8)
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
No EMS F-H S-Q

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) SEVESO III
Non applicable

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la maternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations nationales plus sévères, le cas échéant.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non réglementé

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 5.1B

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REACH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	108600
Nom du produit	Peroxyde d'hydrogène 35 %

Conseils de prudence

Prévention

P280 Porter un équipement de protection des yeux.

Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

SCENARIO D'EXPOSITION 1 (Utilisation industrielle)

1. Utilisation industrielle Production pharmaceutique, Matière première cosmétique)

Secteurs d'utilisation finale

- SU3* Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- SU 10* Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de produit chimique

- PC19* Intermédiaire
- PC39* Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories de processus

- PROC1* Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
- PROC2* Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
- PROC3* Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
- PROC4* Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
- PROC5* Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)
- PROC8a* Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
- PROC8b* Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
- PROC9* Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe-sage)
- PROC10* Application au rouleau ou au pinceau
- PROC14* Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
- PROC15* Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

ERC1 Fabrication de substances
ERC2 Formulation de préparations
ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

2. Scénarios contributeurs@: conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b

Quantité utilisée

Quantité annuelle par site 1010 t
Remarques (par rapport à la substance pure)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année 360
Facteur d'Emission ou de Libération: Air 0,10 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau 0,50 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol 0,10 %

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Air Utilisation d'équipements de réduction des émissions.
Eau Utilisation d'équipements qui réduisent les émissions dans l'air.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées Station municipale de traitement des eaux usées
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées 2.000 000412

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	108600
Nom du produit	Peroxyde d'hydrogène 35 %

Pourcentage retiré des eaux usées 97 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8b, PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 70 %.
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide moyennement volatil
Température du Processus	< 70 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
-------------------------	-----------------

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur	Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)
-----------------------	---

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 70 %.
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide moyennement volatil
Température du Processus	< 70 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	108600
Nom du produit	Peroxyde d'hydrogène 35 %

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
-------------------------	-----------------

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur	Intérieur avec LEV et bonne ventilation générale
-----------------------	--

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvrir les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5, PROC8a, PROC9

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 70 %.
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide moyennement volatil
Température du Processus	< 70 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation	< 4 heures / jour
-------------------------	-------------------

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur	Intérieur avec LEV et ventilation générale accrue
-----------------------	---

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10, PROC14

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 70 %.

Forme Physique (au moment de l'utilisation) Liquide moyennement volatil

Température du Processus < 70 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec LEV et ventilation générale accrue

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

CS	Descripteur d'utilisation	Msafe	Compartiment	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	ERC1		Eau douce	0,61	EUSES
2.1	ERC2		Eau douce	0,61	EUSES
2.1	ERC4		Eau douce	0,61	EUSES
2.1	ERC6a		Eau douce	0,61	EUSES
2.1	ERC6b		Eau douce	0,61	EUSES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Travailleurs

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.2	PROC1	long terme, par inhalation, systémique	< 0,01	ECETOC TRA, modifié
2.2	PROC2	long terme, par inhalation, systémique	0,35	ECETOC TRA, modifié
2.2	PROC3	long terme, par inhalation, systémique	0,71	ECETOC TRA, modifié
2.2	PROC8b	long terme, par inhalation, systémique	0,89	ECETOC TRA, modifié
2.2	PROC15	long terme, par inhalation, systémique	0,71	ECETOC TRA, modifié
2.3	PROC4	long terme, par inhalation, systémique	0,99	ECETOC TRA, modifié
2.4	PROC5	long terme, par inhalation, systémique	0,64	ECETOC TRA, modifié
2.4	PROC8a	long terme, par inhalation, systémique	0,64	ECETOC TRA, modifié
2.4	PROC9	long terme, par inhalation, systémique	0,64	ECETOC TRA, modifié
2.5	PROC10	long terme, par inhalation, systémique	0,91	ECETOC TRA, modifié
2.5	PROC14	long terme, par inhalation, systémique	0,91	ECETOC TRA, modifié

Les paramètres et les efficacités par défaut du modèle d'évaluation d'ex position appliqué ont été utilisés pour le calcul (sauf mention contraire).

Pour les (autres) effets locaux, les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation qualitative des risques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	108600
Nom du produit	Peroxyde d'hydrogène 35 %

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECETOC TRA, veuillez consulter l'outil Merck SciDeEx® sur www.merckmillipore.com/scideex.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	108600
Nom du produit	Peroxyde d'hydrogène 35 %

SCENARIO D'EXPOSITION 2 (Utilisation professionnelle)

1. Utilisation professionnelle Production pharmaceutique, Matière première cosmétique)

Secteurs d'utilisation finale

SU 22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de produit chimique

PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2. Scénarios contributeurs@: conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d

Quantité utilisée

Quantité annuelle par site	185 t
Remarques	(par rapport à la substance pure)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année	360
Facteur d'Emission ou de Libération: Air	10 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	5 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	8 %

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Environnement

CS	Descripteur d'utilisation	Msafe	Compartiment	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	ERC8a		Eau douce	0,94	EUSES
2.1	ERC8d		Eau douce	0,94	EUSES

Conformément à REACH article 14(5b), il n'est pas nécessaire de réaliser les estimations d'exposition et les caractérisations des risques pour la santé humaine pour les utilisations des substances dans les produits cosmétiques soumis à la directive 76/768/CEE.

Les paramètres et les efficacités par défaut du modèle d'évaluation d'exposition appliqué ont été utilisés pour le calcul (sauf mention contraire).

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

SCENARIO D'EXPOSITION 3 (Utilisation par les consommateurs)

1. Utilisation par les consommateurs Production pharmaceutique, Matière première cosmétique)

Secteurs d'utilisation finale

SU 21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Catégorie de produit chimique

PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2. Scénarios contribuant@: conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Quantité utilisée

Quantité annuelle par site 185 t
Remarques (par rapport à la substance pure)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année 360
Facteur d'Emission ou de Libération: Air 10 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau 5 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol 8 %

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Les Fiches de Données de Sécurité pour les articles du catalogue sont également disponible sur www.merckgroup.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 108600
Nom du produit Peroxyde d'hydrogène 35 %

Environnement

CS	Descripteur d'utilisation	Msafe	Compartiment	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	ERC8a		Eau douce	0,94	EUSES
2.1	ERC8d		Eau douce	0,94	EUSES

Conformément à REACH article 14(5b), il n'est pas nécessaire de réaliser les estimations d'exposition et les caractérisations des risques pour la santé humaine pour les utilisations des substances dans les produits cosmétiques soumis à la directive 76/768/CEE.

Les paramètres et les efficacités par défaut du modèle d'évaluation d'exposition appliqué ont été utilisés pour le calcul (sauf mention contraire).

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).